

COMMUNE DE SAHUNE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 MAI 2022

ORDRE DU JOUR :

Intervention du peintre intéressé pour exposer au vieux village – Présentation de son projet

- Délibération / Répartition subventions Associations
- Délibération / Location licence débit boissons au gérant du camping municipal
- Délibération / Mise à disposition buvette place communale
- Devis SDED / Modifications Eclairage Public
- Journée communale du 7 mai 2022 - organisation
- Eau Assainissement - Point sur les travaux en cours
- Comptes rendus diverses réunions et commissions
- Questions diverses

Présents : Marc BOMPARD, Jérôme FELIX, Oliver BRUN, Jennifer MOURRE, Laurent DROUET, Henri GRAUGNARD, Sandrine PRUD'HOMME, Philippe ROBIN

Absents Excusés : Sylvie MAURIN, Christine DUMOTIER, Roxane FELIX

Secrétaire de séance : Laurent DROUET

Le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance.

Intervention du peintre Monsieur Jean-François Jeannet pour présenter son projet d'exposition au Vieux Village :

Jean-François Jeannet, plasticien artiste, présente son projet d'exposition gratuite au public de 15 peintures du 15 juillet au 15 août dans l'église du Vieux Village de Sahune « à ciel ouvert ».

Lors de ses expositions, Monsieur Jeannet sera présent et proposera d'organiser des ateliers d'impressions au public.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet.

0 – Approbation du compte rendu du 7 avril 2022 :

Le compte rendu du 7 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

1 – Délibération / Répartition subventions Associations :

Propositions 2022 (314 habitants)

Pole Sanitaire et Médico-Social du Haut Nyonsais	6280€
Association Animation Sociale du Haut Nyonsais	800€
Association « Chrysalide »	50€
Association Maison Urgences Médicales	0€
Association Amitié et Présence Hôpital Nyons	50€
Association AVENTIC	942€
Association Maires Canton Rémuzat	120€
Association Sportive Sahunaise	1000€
Comite Fêtes	1000€
Comité Fêtes Subv Organisation concert	580€
Association Amis du Vieux Sahune	500€
Club le Renouveau	50€
Canard en bois	50€
Association Culture Gym Loisirs	50€
Association L'individu	50€
Association Sahunais de Naissance et de Coeur	50€
Les Amis du RPI	50€
Association Lutte contre la Grêle Prévigrère	300€
Association Culturelle Vallée Ennuyé	0€
Association Vaincre la Mucoviscidose	100€
Association pêche « la gaule de l'Eygues et de l'Oule »	50€
Gestionnaires Ecole Maternelle Revers Plan Bibliothèque	0€
A Saute Page	400€
Restos du coeur	100€
Solidarité Ukraine	500€
TOTAL	13 072€

Sur proposition du Maire et après réflexions, la répartition des subventions aux associations est approuvée à l'unanimité.
Il reste disponible la somme de 1 928 € pour d'éventuelles autres demandes.

2 – Délibération / Location licence débit boissons au gérant du camping municipal :

Le gérant du camping a déposé une demande de location de la licence IV communale pour la saison 2022, trois mois du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022. IL est proposé aux élus de donner une suite favorable à cette demande au prix de 200 € pour la saison 2022.

Décision adoptée à l'unanimité.

3 – Marché de producteurs / Mise à disposition buvette place communale :

Soucieuse d'encourager la convivialité au travers de l'organisation de son marché des producteurs et à la demande des exposants, La municipalité a décidé de confier la gestion de la buvette à Monsieur Olivier Bordoy lors de chaque marché du mercredi.

4 – Devis SDED / modifications éclairage public :

Le SDED a été contacté pour réfléchir à une diminution de la consommation électrique de l'éclairage public. Des devis ont été établis pour diminuer l'intensité des lampes « led » quartier de la plaine du pont et prévoir l'extinction du secteur pont cimetière place publique. Le montant total de l'opération s'élève à la somme d'environ 3000 €. Il est proposé aux élus de valider ces devis et de missionner le SDED pour réaliser l'opération envisagée.

Décision adoptée à l'unanimité.

5 – Journée communale du 7 mai 2022 - organisation :

La journée citoyenne organisée par la municipalité, autour de trois ateliers, se clôturera par un repas convivial prévu par la Mairie au Vieux Village.

Quelques réponses de participants ont été reçues en Mairie.

6 – Eau Assainissement – Point sur les travaux en cours :

Les travaux des réseaux d'assainissement et d'eau potable situés quartier la Plaine du Moulin ont débuté ce 2 mai.
L'employé communal s'est chargé de nettoyer les réservoirs d'eau potable.

7 – Compte rendus diverses réunions et commissions :

Projet futur lotissement Reillane : le dossier loi sur l'eau est toujours en cours.

Projet d'aménagement de la zone urbanisable du village : l'organisme Drôme Aménagement Habitat semble intéressé par l'opération envisagée.

Projet cantine : le Maire annonce qu'une subvention de 30 % a été validée par le Conseil Régional.

Il rappelle que le Département, pour sa part, apportera une subvention de 50 %.

Le Maire confirme qu'une réunion se tiendra le 23 mai en présence de l'entreprise Actimodul, l'entreprise Brun, les employées de la cantine et l'AGC (Association de Gestion de la Cantine).

8 – Questions diverses :

Un devis d'élagage pour sécurisation de la ligne électrique Route de Bramard (entre le pont et le camping) a été proposé par Jérôme Félix pour un montant TTC de 750 € hors taxe.

Le conseil municipal a approuvé ce devis.

Les élections législatives se dérouleront de 8h à 18h les dimanches 12 et 19 juin.

La tenue des permanences du bureau de votes a été établie en concertation avec les conseillers par tranches de présence de 2h.

Suite au succès du film présenté l'an passé par René Mannent « Transhumance », une nouvelle projection du film « Mont-Ventoux » aura lieu le lundi 25 juillet. Le Conseil accepte cette projection gratuite pour le public et confirme qu'elle pourra se dérouler dans la salle des fêtes.

La séance est levée à 22h 30